

Merci Madame la présidente

Ma délégation tient à remercier le Secrétaire général, M. Antonio Guterres, pour ses efforts inlassables pour réformer le système des NU pour le développement.

Ma délégation s'associe aux déclarations faites par le Gabon et l'Équateur, respectivement au nom du Groupe africain et du G77 plus la Chine.

La délégation marocaine souhaite à cette occasion réitérer son plein soutien au processus de réforme lancé par le Secrétaire général et souligne l'importance d'assurer une cohérence de l'action des agences onusiennes en appui aux efforts des pays en développement pour la mise en œuvre de l'Agenda 2030 pour le développement durable.

Cette réforme représentera une occasion opportune pour donner les orientations stratégiques nécessaires, qui permettront aux différentes composantes du système de développement onusien, de concrétiser l'agenda 2030 et de soutenir, de manière optimale, les politiques et stratégies des pays membres pour relever le défi du développement durable dans ses trois dimensions.

Dans cet esprit, ma délégation souligne l'importance de prendre en considération durant le processus de cette réforme les éléments suivants:

1. Renforcer la coordination, la cohérence et la collaboration entre toutes les agences onusiennes pour assurer l'efficacité de leurs actions sur le terrain pour plus d'impact et de résultats;
2. Améliorer l'efficacité et l'efficacé du système du Coordonnateur Résident pour mieux coordonner le travail des équipes de pays des Nations Unies dans le cadre du respect de leurs mandats respectifs et des politiques nationales des pays d'accueil;
3. Veiller à ce que le Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement (UNDAF) soit l'instrument de coopération avec chaque pays;
4. Le développement de l'Afrique doit être placé au centre de la réforme du système des Nations Unies;
5. Corriger le déséquilibre existant entre les ressources de base et autres ressources, de manière à ce que le système de développement puisse disposer de fonds prévisibles et suffisants lui permettant d'accomplir ses fonctions;
6. Faire en sorte que le système de développement puisse mobiliser davantage de ressources financières;
7. L'alignement des activités des agences de développement sur les priorités nationales de développement des pays bénéficiaires est une condition *sine qua non* pour l'efficacité de l'action des Nations Unies en faveur du développement durable;
8. Finalement, le renforcement des capacités statistiques nationales revêt une importance particulière dans les réformes envisagées.

Je vous remercie